

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
HAUTE-LOIRE  
Commune de Rosières

DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2022

Délibération n°9

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présents	Votants
19	18	19

Date de la convocation :  
22 septembre 2022

L'an **deux mille vingt deux**, et le trente septembre à 20H, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Madame Fanny SABATIER**

**Présents** : Tous les membres en exercice sauf Monsieur Roland GÉRENTON ayant donné procuration à Madame Fanny SABATIER

**Mme Améline PICHON est nommée secrétaire de séance.**

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEMANDE D'AUTORISATION D'ENCAISSEMENT DES  
REMBOURSEMENTS / OPERATEUR TELECOMMUNICATIONS**

Madame le Maire demande l'autorisation d'encaisser toute somme dont les opérateurs sont redevables pour le remboursement des avoirs liés au changement d'opérateur de téléphonie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et décide d'autoriser les encaissements.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures sont au registre.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le .....  
.....  
du .....

Fanny SABATIER  
Maire

